

Séance ordinaire du 8 mai 2017

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce huitième jour du mois de mai deux mille dix-sept à dix-huit heures trente-deux, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil René Fortin, Clément Genest et Robert Maranda.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2017-04-23

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 mai 2017, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 25.8 intitulée :

« Adoption de règlement(s) »

Adoption du Règlement RV-2016-16-38 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (programme particulier d'urbanisme Vieux Saint-Romuald)

Document d'aide à la décision URBA-2017-097-R-2 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Développement économique et promotion »

Prêt accordé à une entreprise par la Société de développement économique de Lévis

Document d'aide à la décision DEV-2017-079-R-1 »

« Ressources humaines et amélioration continue »

Lettres d'entente à intervenir relatives au projet de règlement des groupes concernant la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Document d'aide à la décision RHAC-2017-037 »

« Comité exécutif »

Condoléances aux membres de la famille de madame Nancy Roberge »

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-24

Période de questions

Environ 25 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document intitulé *Projet pour La grande journée des petits entrepreneurs – Édition 2017*. Une autre personne remet au maire une attestation *Lévis alliée contre la violence conjugale*.

CV-2017-04-25

Utilisation du quai Paquet dans le cadre de la *Grande journée des petites entrepreneurs*

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé à l'unanimité

De permettre l'utilisation du quai Paquet le 17 juin 2017 dans le cadre de la *Grande journée des petits entrepreneurs* et d'encourager la population lévisienne à participer à cette activité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-26

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2017

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 24 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-27

Dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

L'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau est déposé.

CV-2017-04-28

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 18, 24 et

25 avril 2017

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 18, 24 et 25 avril 2017 est déposé.

CV-2017-04-29

Appui à la Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux

ATTENDU que la 11^e *Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux* de l'Association pulmonaire du Québec aura lieu dès le mois de mai 2017;

ATTENDU qu'on remarque une croissance accrue des plantes allergènes au Québec, dont particulièrement l'herbe à poux;

ATTENDU qu'en raison des changements climatiques, la saison pollinique au Québec s'est allongée de plus de 20 jours au cours des 20 dernières années;

ATTENDU qu'un geste aussi simple que d'arracher ou de couper l'herbe à poux avant sa période de floraison peut grandement améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens et diminuer les frais associés à leur état de santé;

ATTENDU qu'afin de réduire l'impact des allergies, et dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie de plus de 800 000 Québécoises et Québécois qui en souffrent, l'Association pulmonaire du Québec a créé, en 2007, la *Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux*;

ATTENDU que la Ville a été l'hôte de cette campagne en 2016;

ATTENDU que pour 2017, la Ville de Québec a été sélectionnée ville hôte de la campagne;

ATTENDU que le ministère de la Santé et des Services sociaux est, encore une fois cette année, associé à cette campagne;

ATTENDU que la réduction des impacts néfastes de l'herbe à poux requiert un effort collectif et une mobilisation des municipalités québécoises;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'appuyer la 11^e *Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux* de l'Association pulmonaire du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-30

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information
[Document d'aide à la décision RHAC-2017-008](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2017-008.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-31

Besoin de main-d'œuvre à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision RHAC-2017-035](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction du service de police, tel qu'il est décrit en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2017-035.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-32

Contrat de travail à intervenir avec un membre du personnel de la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue

[Document d'aide à la décision RHAC-2017-034](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir avec un membre du personnel de la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-33

Demande d'autorisation pour la valorisation de matériaux provenant du lot 3 021 187 du cadastre du Québec (Parc industriel Lauzon) et financement afférent

[Document d'aide à la décision ENV-2017-013](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser les professionnelles et professionnels mandatés par la Ville à présenter toutes demandes d'autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la valorisation des matériaux provenant du lot 3 021 187 du cadastre du Québec et de financer cette dépense au montant maximum de 10 080 \$, à même la réserve pour fin de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-34

Financement de la dépense relative à la mise en œuvre du plan directeur des pistes cyclables (interconnexion) et à la sécurisation des pistes existantes et décret de travaux

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-027](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De financer la dépense relative à la mise en œuvre du plan directeur des pistes cyclables (interconnexion) et à la sécurisation des pistes existantes au montant maximal de 1 306 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-35

Affectation du fruit de la vente de véhicules et d'équipements

[Document d'aide à la décision INF-EM-2017-005](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-36

Normes et procédures relatives aux travaux de construction, de réfection et de prolongement de réseau de conduite d'eau potable, d'égouts, de voirie, d'éclairage public et d'utilités publiques

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-026-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter les *Normes et procédures relatives aux travaux de construction, de réfection et de prolongement de réseau de conduite d'eau potable, d'égouts, de voirie, d'éclairage public et d'utilités publiques, édition 2017*, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision INF-GEN-2017-026-R-1, en remplacement des normes et procédures adoptées par la résolution CV-2012-11-76, afin que tous les plans et devis conformes déposés pour approbation dans le cadre de travaux municipaux y soient assujettis, à compter du 9 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-37

Interdiction de stationner pour la tenue du *Défi santé 4 km* de la Commission scolaire des navigateurs

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-008](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'interdire le stationnement sur le parcours de course pour la tenue du *Défi santé 4 km* de la Commission scolaire des navigateurs, le 1^{er} juin 2017, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-008, afin de faciliter la circulation des jeunes coureurs.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-38

Abandon du processus d'adoption du Projet de règlement RV-2017-16-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C4-Débit d'essence dans la zone C0250, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-123](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abandonner le processus d'adoption du Projet de règlement RV-2017-16-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-39

Engagement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à conserver à l'état naturel une partie du lot 2 223 153 du cadastre du Québec (rue J.-B. Renaud, Parc industriel Bernières)

[Document d'aide à la décision DEV-2017-056](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De s'engager envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à conserver à l'état naturel une partie du lot 2 223 153 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 700 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale faisant l'objet du projet de développement industriel de la rue J.-B. Renaud, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2017-056.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-40

Modifications à la circulation et soutien logistique pour la tenue de l'évènement *Raid Banque Nationale*

[Document d'aide à la décision DEV-2017-063](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser les modifications à la circulation pour la tenue de l'évènement *Raid Banque Nationale*, le 27 mai 2017, telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2017-063.

De fournir à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis le support requis sur le plan logistique et technique selon les paramètres établis avec les différentes directions impliquées, tels qu'ils sont décrits à cette fiche de prise de décision, le tout sous réserve de la disponibilité d'équipements et d'infrastructures de la Ville nécessaires à la sécurité et au bon déroulement de l'évènement, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-41

Aide financière à la Maison de la famille Chutes-Chaudière

Document d'aide à la décision DEV-2017-066

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder une aide financière au montant indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2017-066 à la Maison de la famille Chutes-Chaudière pour son projet de relocalisation de son point de services, conformément à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-42

Fermetures temporaires de rues pour la tenue du *Demi-marathon Oasis de Lévis* et aide logistique

[Document d'aide à la décision DEV-2017-064](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De ratifier et de fermer temporairement les rues, d'interdire temporairement le stationnement et de fermer temporairement le Parcours des Anses, tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DEV-2017-064, pour la tenue du *Demi-marathon Oasis de Lévis*, le 7 mai 2017, et d'offrir à Corporation événements course de Québec tous les services d'encadrement et de sécurité à titre d'aide logistique, selon les disponibilités financières et matérielles des directions concernées, pour le maintien de ses activités auprès de la population

lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-43

Attribution du contrat pour l'entretien et la tonte des terrains, des parcs et des espaces verts

[Document d'aide à la décision APP-2017-081](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour l'entretien et la tonte des terrains, des parcs et des espaces verts (appel d'offres 2017-50-08), à Groupe bel cour inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 2 459 480,98 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-44

Contrat pour la fourniture de services relatif à la collecte, au transport et à l'élimination des cendres volantes et des chaux usées de l'incinérateur à intervenir avec Stablex Canada inc.

[Document d'aide à la décision APP-2017-037](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure le contrat de services relatif à la collecte, au transport et à l'élimination des cendres volantes et des chaux usées de l'incinérateur à intervenir avec Stablex Canada inc., pour une dépense estimée à 2 000 000 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-037, et d'autoriser le maire et le greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-45

Avis de motion du Règlement RV-2017-17-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications de la hauteur, du nombre de logements et des marges de recul dans la zone M1307, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-083](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-17-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de modifier la grille des spécifications de la zone M1307 de manière à y autoriser l'usage H10, habitation multifamiliale isolée de 9 à 35 logements, de prévoir des normes applicables à cet usage, de prévoir une densité résidentielle nette minimale devant être respectée dans cette zone et de porter la marge de recul latérale à 16 mètres pour un bâtiment de plus de 3 étages du côté du terrain adjacent à un terrain occupé par une résidence unifamiliale isolée ou un bâtiment mixte de 2 étages ou moins; cette dernière disposition vise à distancer la construction projetée des résidences existantes sur la rue du Vieux-Moulin.

CV-2017-04-46

Adoption du Projet de règlement RV-2017-17-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications de la hauteur, du nombre de logements et des marges de recul dans la zone M1307, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-083](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2017-17-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-083.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-47

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-16-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone H0265 à même une partie de la zone L0270, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-074](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-16-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-02-54.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-48

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-16-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H0263 à même une partie de la zone C0258, rue du Houppier, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-106](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-16-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-02-07.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-49

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-16-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1819 pour autoriser l'usage H1, habitation unifamiliale isolée, chemin Bélair Ouest, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-134](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-16-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-03-23.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-50

Adoption du Règlement RV-2017-16-98 modifiant le Règlement RV-2004-02-45 déterminant les interdictions où le virage à droite à un feu rouge est interdit

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-038](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-98 modifiant le Règlement RV-2004-02-45 déterminant les interdictions où le virage à droite à un feu rouge est interdit a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le virage à droite au feu rouge à l'approche sud de l'intersection du boulevard Alphonse-Desjardins et de l'entrée privée de l'immeuble sis au numéro civique 1111 (Le Sélection Lévis);

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2017-16-98 modifiant le Règlement RV-2004-02-45 déterminant les interdictions où le virage à droite à un feu rouge est interdit.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-51

Adoption du Règlement RV-2017-16-99 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-038](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-99 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Alfred-Arcand, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2017-16-99 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-52

Adoption du Règlement RV-2017-17-00 modifiant le Règlement numéro V-850 concernant la localisation des signaux de circulation dans l'ex-Ville de Charny

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-038](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-17-00 modifiant le Règlement numéro V-850 concernant la localisation des signaux de circulation dans l'ex-Ville de Charny a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de fixer la vitesse maximale à 70 km/h sur une partie de l'avenue des Belles-Amours et sur le chemin de l'Hêtrière ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2017-17-00 modifiant le Règlement numéro V-850 concernant la localisation des signaux de circulation dans l'ex-Ville de Charny.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-53

Adoption du Règlement RV-2017-17-02 sur les ventes temporaires (afin d'encadrer les commerces temporaires intérieurs sur le territoire de la ville)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-111](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-17-02 sur les ventes temporaires a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire l'occupation d'un local ou d'un espace, à l'intérieur d'un bâtiment, pendant une période inférieure à 4 mois consécutifs, pour les fins de vendre ou d'offrir en vente, en gros ou au détail, sur échantillons ou autrement, des biens et des services, sous réserve de certaines exceptions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2017-17-02 sur les ventes temporaires.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-54

Adoption du Règlement RV-2017-17-03 abrogeant le Règlement numéro 171 concernant les commerçants non-résidents de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision URBA-2017-111](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-17-03 abrogeant le Règlement numéro 171 concernant les commerçants non-résidents de l'ex-Ville de Lévis a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'abroger le Règlement numéro 171 de l'ex-Ville de Lévis concernant les commerçants non-résidents ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2017-17-03 abrogeant le Règlement numéro 171 concernant les commerçants non-résidents de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-55

Adoption du Règlement RV-2017-16-97 modifiant le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-040-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-97 modifiant le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prolonger jusqu'au 1^{er} septembre 2018 le délai permettant au propriétaire d'un immeuble visé par le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau qui était existant lors de l'entrée en vigueur de ce règlement et qui n'était pas muni d'un compteur d'eau, de se conformer à ce règlement en procédant à l'installation d'un compteur d'eau ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2017-16-97 modifiant le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-56

Adoption du Règlement RV-2017-16-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation du nombre de chambres et de logements autorisé pour les habitations collectives dans la zone H1501)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-052](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de fixer, dans la zone H1501, pour une habitation collective, le nombre maximal de logements à 52 et de chambres à 105 unités ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2017-16-78 modifiant le Règlement

RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-03-24.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-57

Adoption du Règlement RV-2017-16-63 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications des zones M2566 et H2565 et création de la zone M2563 à proximité du prolongement du boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-128](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-63 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet :

- de créer la zone M2563 à même une partie de la zone M2566 et de prévoir les usages autorisés dans cette zone et des normes applicables à ces usages;
- d'agrandir la zone H2565 à même une partie de la zone M2566;
- de prévoir, dans la zone M2563, qu'aucun bâtiment principal ne peut être construit à moins de 2,5 mètres d'une rive et qu'une densité résidentielle nette est applicable dans toute la zone;
- de prévoir des normes et conditions particulières dans la zone M2566.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2017-16-63 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-03-27.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-58

Adoption du Règlement RV-2017-16-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C700, établissements hôteliers, dans la zone M2580, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-130](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'ajouter la classe d'usages C700, établissements hôteliers, dans la zone M2580 et de prévoir des normes applicables à celle-ci ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2017-16-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-03-25.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-59

Prêt accordé à une entreprise par la Société de développement économique de Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2017-079-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'accepter la recommandation CISE-2017-020 du comité d'investissement et de soutien aux entreprises.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant des lettres d'entente à intervenir relatives au projet de règlement des groupes concernant la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2017-04-60

Lettres d'entente à intervenir relatives au projet de règlement des

groupes concernant la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*
[Document d'aide à la décision RHAC-2017-037](#)

Il est proposé par le maire
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir entre les parties relativement au projet de règlement des groupes.

Adoptée à la majorité

CV-2017-04-61

Condoléances aux membres de la famille de madame Nancy Roberge

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville et du personnel de la Ville aux membres de la famille de madame Nancy Roberge, décédée accidentellement le 5 mai 2017. Madame Roberge œuvrait au sein de la Direction des infrastructures et elle était reconnue comme une femme passionnée, généreuse et appréciée de tous.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-04-62

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2017-04-63

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2017-04-64

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 19 heures 51, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
